



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 27 février 2024 à 13 h à laquelle sont présents, monsieur le maire Daniel Champagne, mesdames et messieurs les conseillers-ères Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Steven Boivin.

Sont absents, monsieur le conseiller Jocelyn Blondin et madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent.

Sont également présents, mesdames et messieurs André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, Daniel Feeny, attaché politique, M<sup>e</sup> Véronique Denis, greffière et M<sup>e</sup> Camille Doucet-Côté, greffière adjointe, ainsi que Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Geneviève D'Amours, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer et Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau.

Monsieur le président constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

#### **PAROLE DU MAIRE**

#### **PAROLE DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES**

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES**

#### **CM-2024-151 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DANIEL CHAMPAGNE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER STEVEN BOIVIN**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil adopte l'ordre du jour, comme soumis.

Adoptée

#### **DÉPÔT DE DOCUMENT**

1. Dépôt - Avis de la greffière sur la vacance au poste de maire de la ville de Gatineau et lettre datée du 22 février 2024 de madame France Bélisle - Démission de la mairesse de la ville de Gatineau en date du 22 février 2024

#### **CM-2024-152 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil désigne un conseiller comme maire suppléant;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Daniel Champagne, nommé à ce titre, remplit maintenant d'office la charge de maire suite à la démission de madame France Bélisle;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de procéder à la désignation d'un nouveau conseiller comme maire suppléant;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 2 de la *Charte de la Ville de Gatineau*, le maire suppléant est élu pour 12 mois ou jusqu'à son remplacement :

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DANIEL CHAMPAGNE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO AUBÉ**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil désigne madame la conseillère Isabelle N. Miron à titre de mairesse suppléante pour 12 mois, et ce, pour la période du 27 février 2024 au 26 février 2025 ou jusqu'à son remplacement.

Adoptée

**CM-2024-153**      **NOMINATION INTÉRIMAIRE À LA FONCTION D'ASSISTANTE-GREFFIÈRE**

**CONSIDÉRANT** la vacance actuelle au poste de conseillère juridique et assistante-greffière;

**CONSIDÉRANT** le processus de dotation actuellement en cours pour combler ce poste;

**CONSIDÉRANT** l'absence prévue de la greffière, pour une durée déterminée;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de nommer une ressource au titre d'assistante-greffière, dans l'intérim, afin que cette personne puisse exercer tous les devoirs de la charge de greffier, en appui à la greffière adjointe :

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DANIEL CHAMPAGNE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO AUBÉ**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil nomme madame Andrée Loyer, directrice exécutive, à titre d'assistante-greffière pour la période du 4 au 8 mars 2024, inclusivement.

Adoptée

**CM-2024-154**      **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DANIEL CHAMPAGNE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER STEVEN BOIVIN**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte de lever la séance à 13 h 05.

Adoptée

---

**STEVEN BOIVIN**  
Conseiller et président  
Conseil municipal

---

**M<sup>e</sup> VÉRONIQUE DENIS**  
Greffière